



Les grandes aires urbaines d'ACAL : la croissance démographique tirée par les couronnes des grands pôles

La nouvelle région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine compte vingt aires urbaines dont le pôle rassemble au moins 30 000 habitants : huit se trouvent en Lorraine, six en Alsace et autant en Champagne-Ardenne. La ville chef-lieu, Strasbourg, est la plus peuplée. Avec elle, quatre autres aires dépassent les 200 000 habitants : Nancy, Metz, Reims et Mulhouse.

Peu de changements ont affecté la hiérarchie des très grandes aires depuis trente ans, mais la fin du classement a connu certains ajustements, notamment avec les fortes progressions des aires alsaciennes. Entre 1982 et 2012, les grandes aires d'ACAL ont gagné plus de 284 000 habitants, soit une hausse de 9 %. Cette croissance est avant tout le fruit du dynamisme des couronnes périurbaines. Au sein de ces couronnes, les unités urbaines sous influence du pôle sont moins dynamiques. Sur la période récente 2007-2012, l'accroissement des grandes aires urbaines de la région ralentit, les pôles perdant désormais en population.

Avec près de 500 000 personnes supplémentaires en trente ans, l'excédent naturel des grandes aires pallie leur déficit migratoire, qui s'élève à 214 000 habitants. Alors que seules les aires alsaciennes gagnent en population au jeu des flux migratoires sur longue période, elles affichent elles aussi un déficit sur la période récente.

Audrey Isel (Insee)

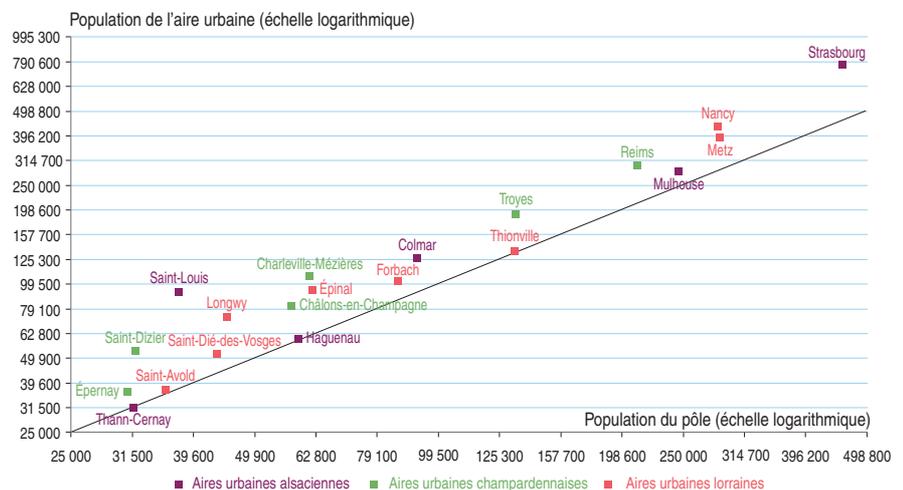
Alexandre Escoufflaire (Université de Strasbourg)

En 2012, 62 % des habitants de la nouvelle région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL) vivent dans l'une de ses vingt plus grandes aires urbaines. Cette proportion varie d'un territoire à l'autre : en Alsace, les trois quarts des habitants vivent dans l'une de ses six plus grandes aires urbaines, tandis que les huit plus grandes aires lorraines et les six plus grandes aires champardennaises rassemblent à peine plus de la moitié de leurs populations respectives.

Avec ses 769 000 habitants en 2012, Strasbourg arrive en 9^e position dans le classement des aires urbaines françaises. Elle est de loin la plus grande d'ACAL (figure 1). Plus d'une personne sur cinq vivant dans l'une des vingt grandes aires urbaines de la région habite celle de Strasbourg. Nancy et

1 Strasbourg, première aire urbaine d'ACAL

Distribution des plus grandes aires urbaines d'ACAL selon leur taille et celle de leur pôle



Lecture : le pôle (unité urbaine) de Thionville n'a quasiment pas de couronne périurbaine. Pour Saint-Louis, la population de la couronne est plus importante que celle du pôle.

Champ : région ACAL, aires urbaines dont le pôle abrite plus de 30 000 habitants.

Source : Insee, RP2012.

Metz complètent le podium d'ACAL, avec respectivement 434 000 et 390 000 habitants. Deux autres aires comptent encore plus de 200 000 habitants dans la nouvelle région : Reims et Mulhouse. 63 % de la population des vingt plus grandes aires urbaines de la région est concentrée dans l'une de ces cinq aires. Châlons-en-Champagne n'arrive qu'en 13^e position avec 81 000 habitants.

Au sein de ces grandes aires urbaines, sept habitants sur dix résident dans le pôle, les autres vivant dans une commune de la couronne périurbaine. La taille des couronnes diffère sensiblement d'une aire à l'autre. Si les plus grandes villes arrivent à étendre leur influence au-delà de leur pôle et sont caractérisées par des couronnes relativement peuplées, certaines possèdent une couronne très réduite (Thionville, Haguenau ou Saint-Avold), voire inexistante (Thann-Cernay). La proximité géographique avec une très grande aire urbaine explique l'importance relative de la couronne par rapport à son pôle. À l'inverse, des pôles situés dans des espaces plus isolés attirent davantage de communes dans leurs aires d'influence (Épinal, Charleville-Mézières ou encore Saint-Dizier). Enfin, Saint-Louis est une aire urbaine très atypique, puisqu'elle est la seule à être constituée d'une couronne périurbaine plus peuplée que son pôle.

La hiérarchie des très grandes aires urbaines est stable depuis trente ans

En tête de classement, la hiérarchie des plus grandes aires urbaines d'ACAL, considérées à périmètre constant selon le zonage de 2010, n'a pas évolué en trente ans. Avec une augmentation de 22 % de sa population

entre 1982 et 2012, l'aire urbaine de Strasbourg conforte largement sa 1^{ère} place. Les cinq grandes aires suivantes n'ont vu leur population progresser que de 6 à 11 %. Grâce à sa couronne périurbaine, Nancy conserve sa 2^e place devant Metz dans le classement, alors que la taille de son pôle est désormais moins importante.

Passé le premier tiers du classement, la hiérarchie des aires urbaines a connu quelques petits ajustements depuis 1982. Sous l'effet d'une augmentation particulièrement importante de leurs populations, trois aires urbaines alsaciennes ont gagné deux places chacune en trente ans : Colmar, Saint-Louis et Haguenau (avec des progressions respectives de 17 %, 31 % et 25 %). À l'inverse, Forbach a régressé de deux places, pour se situer désormais au 10^e rang, son pôle ayant perdu 15 % de sa population. En fin de classement, les aires urbaines de Saint-Dizier, Longwy et Épernay affichent de fortes baisses (entre - 8 et - 17 %), en lien avec la diminution de la taille de leurs pôles (entre - 11 et - 25 %).

Une croissance démographique portée par les couronnes périurbaines

À l'échelle de la nouvelle région ACAL, le nombre d'habitants des plus grandes aires urbaines est en hausse de 9 % entre 1982 et 2012. Cette augmentation est davantage portée par un accroissement de la taille des couronnes périurbaines (+ 26 %) que par celle des pôles eux-mêmes (+ 3 %). Le phénomène de périurbanisation est continu sur la période, à l'exception des aires de Saint-Dizier

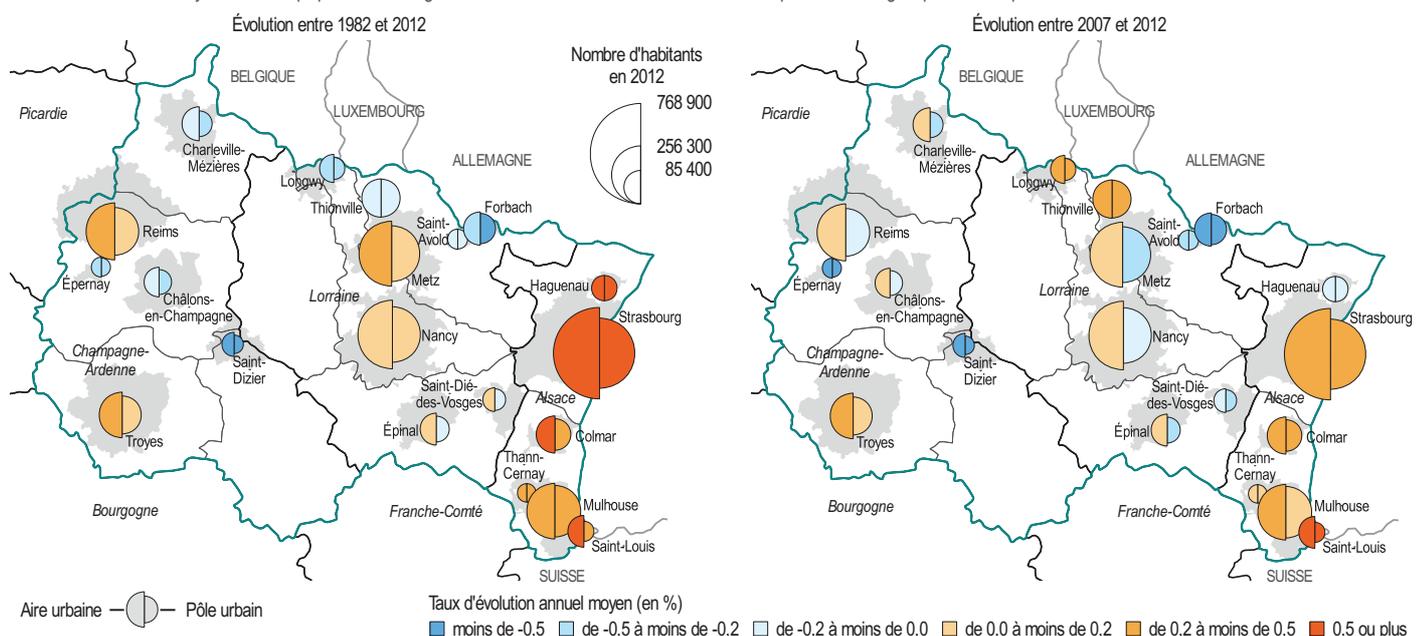
et de Longwy, dont les couronnes ont perdu un peu en population. Dans l'ensemble, la part d'habitants de la région vivant dans une couronne périurbaine progresse de trois points en trente ans (de 16 % en 1982 à 19 % en 2012), alors que celle vivant dans un pôle régresse d'un point (de 45 à 44 %).

Depuis 1982, toutes les aires urbaines alsaciennes progressent en nombre d'habitants, pour une évolution globale de + 19 %. En revanche, en Champagne-Ardenne et en Lorraine, l'augmentation de population vivant dans une grande aire urbaine n'est respectivement que de 4 % et 3 %, grevée par la baisse des populations de quatre aires dans chacune de ces deux régions en trente ans : les aires frontalières du nord de la Lorraine et toutes les aires champardennaises hors Troyes et Reims (figure 2). Au global, les pôles lorrains et champardennais perdent 2 à 3 % de leur population, quand les pôles alsaciens en gagnent 13 %. Leurs couronnes périurbaines sont plus attractives (20 % d'habitants supplémentaires environ en trente ans), mais moins que celles de leurs homologues alsaciennes (+ 35 %).

Les cinq plus grandes aires urbaines d'ACAL, qui dépassent les 200 000 habitants chacune, connaissent un accroissement de population nettement plus important : + 13 % en trente ans, soit dix points de plus que dans les autres grandes aires. Ce dynamisme reflète la hausse du nombre d'habitants au sein de leurs pôles (+ 7 % contre - 3 % dans les autres aires), mais également une plus forte progression de leur population dans les couronnes périurbaines

2 Les grandes aires urbaines alsaciennes plus dynamiques

Évolution annuelle moyenne de la population des grandes aires urbaines d'ACAL et de leurs pôles sur longue période et période récente

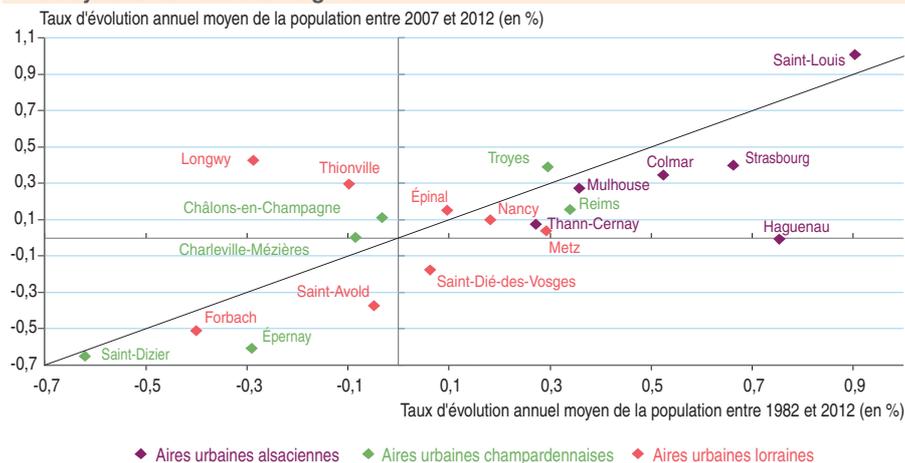


Champ : région ACAL, aires urbaines dont le pôle abrite plus de 30 000 habitants (délimitations 2010 des unités et aires urbaines).

© IGN - Insee 2015

Source : Insee, RP1982, RP2007 et RP2012.

3 Une inflexion favorable pour Longwy et Thionville sur 2007-2012 qui tirent parti du dynamisme luxembourgeois



Lecture : les points au-dessus de la diagonale signalent une évolution récente plus favorable que sur trente ans.
 Champ : région ACAL, aires urbaines dont le pôle abrite plus de 30 000 habitants.
 Source : Insee, RP1982, RP2007 et RP2012.

(+ 29 % contre + 22 %). Depuis 1982, la part des habitants de la région vivant dans l'une de ces cinq plus grandes aires urbaines a gagné deux points et s'établit désormais à 39 % en 2012.

Au sein des couronnes, les unités urbaines sont moins dynamiques que les petites communes

Quelle que soit l'aire urbaine considérée, toutes les communes de sa couronne n'ont pas évolué de la même façon depuis 1982. Des différences apparaissent notamment selon que la commune fait ou non partie d'une unité urbaine. Seules 12 % des communes des couronnes périurbaines appartiennent à une unité urbaine, mais celles-ci concentrent 41 % de leur population. En trente ans, leur nombre d'habitants a augmenté de 23 %. Dans le même temps, celui des communes hors unités urbaines a progressé de 29 %.

Ces communes en unités urbaines sont peu nombreuses au sein des couronnes champardennaises et lorraines. Elles ne représentent respectivement que 3 et 8 % de l'ensemble des communes de leurs couronnes, contre 27 % en Alsace. Ces communes urbaines sont également moins dynamiques en Champagne-Ardenne et en Lorraine : 9 % d'augmentation de population entre 1982 et 2012, contre 34 % en Alsace. Cet écart n'est que de dix points pour les communes hors unités urbaines, avec des évolutions de + 27 et + 28 % en Champagne-Ardenne et en Lorraine, contre + 37 % en Alsace.

Ralentissement du rythme d'accroissement de la population sur période récente, couronnes comprises

Les grandes aires urbaines d'ACAL continuent de gagner en population sur la période récente, mais à un rythme de plus en plus lent depuis le début des années 2000 : + 0,4 % en moyenne annuelle entre 1990 et 1999, + 0,3 % entre 1999 et 2007, + 0,2 % entre 2007 et 2012. En particulier, sur la période la plus récente, leurs pôles accusent désormais une diminution de population. Quant aux couronnes périurbaines, alors qu'elles affichaient un rythme record d'accroissement annuel moyen de + 0,9 % au début des années 2000, ce dernier ralentit, puisqu'il n'est plus que de + 0,7 % chaque année entre 2007 et 2012.

Sur la période récente, les grandes aires urbaines alsaciennes restent les plus dynamiques (+ 0,4 % en moyenne annuelle entre 2007 et 2012) devant les aires champardennaises et lorraines (+ 0,1 %). Malgré une tendance à la baisse, les pôles alsaciens continuent en effet d'afficher un essor démographique : + 0,2 % en moyenne chaque année depuis 2007. Depuis le début des années 2000, les pôles lorrains et champardennais voient quant à eux leur population décroître, tandis que la croissance des couronnes périurbaines ralentit, particulièrement en Alsace et en Lorraine, moins en Champagne-Ardenne.

Entre 2007 et 2012, six aires urbaines perdent en population, contre huit en considérant l'évolution sur trente ans (figure 3). Les aires de Forbach, Saint-Dizier, Saint-Avold et Épernay sont sur les deux périodes concernées par ce déficit démographique. Sur la plus récente, Thionville, Charleville-Mézières, Châlons-

en-Champagne et Longwy connaissent désormais un accroissement de population, tandis que Haguenau et Saint-Dié-des-Vosges perdent de la population.

Un accroissement de population dû au solde naturel

L'augmentation de 9 % de la population des vingt grandes aires urbaines d'ACAL entre 1982 et 2012 résulte d'un solde naturel positif (+ 498 400 personnes), qui compense un déficit migratoire (- 214 100 personnes). En trente ans, ces aires connaissent ainsi un accroissement de 16 % grâce à leur excédent naturel et une baisse de 7 % par déficit migratoire.

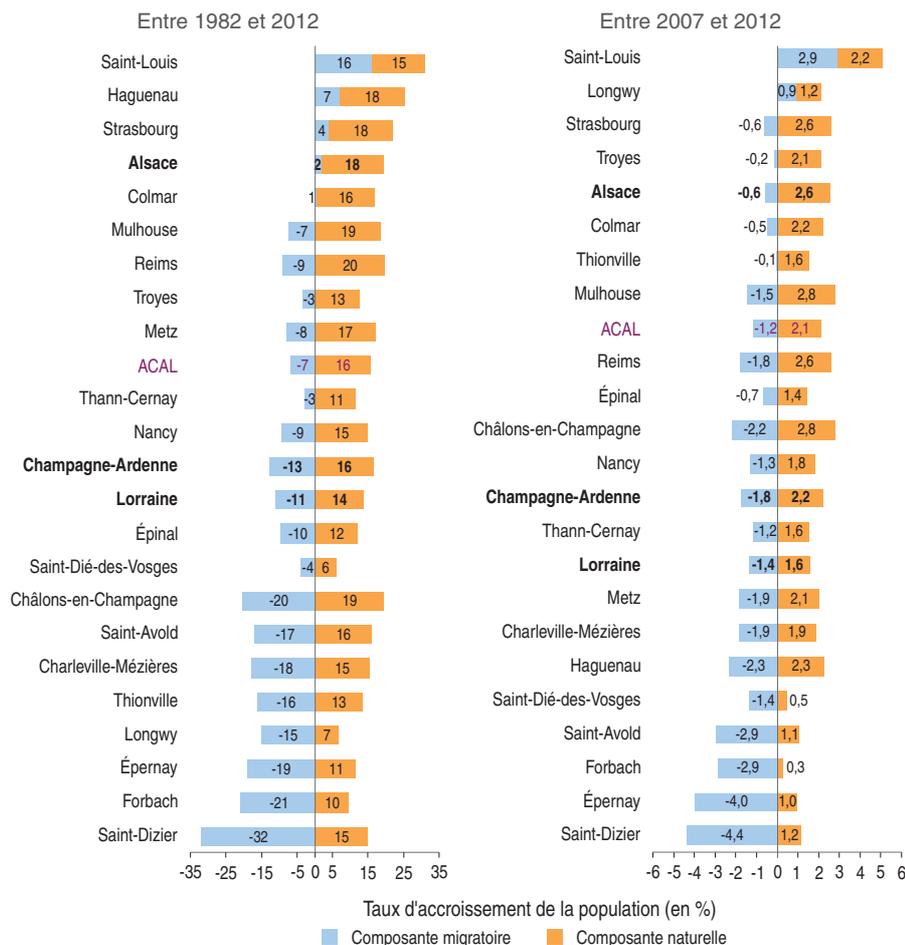
Quelle que soit l'aire urbaine considérée, le solde naturel est toujours positif. Il est cependant plus élevé dans les cinq plus grandes aires urbaines que dans les autres, avec des accroissements de leurs populations respectives de 17 et de 13 %. Dans l'ensemble, l'excédent naturel contribue davantage à l'augmentation de la population des pôles qu'à celle des couronnes périurbaines (respectivement + 17 et + 11 %). S'il conduit à la même hausse du nombre d'habitants dans les communes hors unités urbaines et en unités urbaines des couronnes périurbaines (+ 11 %), leurs dynamiques sont opposées : le rythme d'accroissement est de plus en plus faible dans les communes urbaines, tandis qu'il s'accélère dans les communes hors unités urbaines.

C'est en Alsace que l'accroissement de la population lié à l'excédent naturel est le plus important entre 1982 et 2012 : + 18 % environ, contre + 16 % en Champagne-Ardenne et + 14 % en Lorraine. Parmi les six grandes aires urbaines alsaciennes, Strasbourg, Mulhouse et Haguenau gagnent le plus d'habitants (entre 18 et 19 %), loin devant Thann-Cernay (11 %) (figure 4). Avec près de 20 % d'augmentation de leur population au jeu des naissances et des décès, ce sont deux aires champardennaises, Reims et Châlons-en-Champagne, qui arrivent en tête de classement. À l'opposé, trois aires lorraines ferment la marche avec un peu moins de 10 % d'augmentation : Forbach, Longwy et Saint-Dié-des-Vosges.

Depuis 1982, les grandes aires urbaines d'ACAL gagnent de moins en moins d'habitants chaque année par différence entre naissances et décès : le taux d'accroissement annuel moyen de la population dû au solde naturel est ainsi passé de + 0,6 % entre 1982 et 1990 à + 0,4 % entre 2007 et 2012. L'Alsace est la seule région à résister à ce ralentissement de la croissance, grâce à l'excédent des naissances sur les décès. Celui-ci touche uniquement les pôles des grandes aires, les couronnes périurbaines affichant un rythme de progression annuel

4 Un solde migratoire positif pour les aires urbaines alsaciennes sur longue période

Décomposition de l'évolution de la population des grandes aires urbaines d'ACAL selon la part due au solde migratoire et au solde naturel



Note : les aires urbaines sont classées de manière décroissante selon leur taux d'accroissement total sur la période considérée. Les intitulés de région désignent l'ensemble de la population des aires urbaines retenues et non l'ensemble de la population de la région. Champ : région ACAL, aires urbaines dont le pôle abrite plus de 30 000 habitants. Source : Insee, RP1982, RP2007 et RP2012.

moyen en légère accélération (+ 0,4 % entre 2007 et 2012, après + 0,3 % entre 1982 et 1990), bien que globalement toujours plus faible que celui des pôles (+ 0,5 %). Par l'écart entre naissances et décès, certaines aires urbaines d'ACAL connaissent ainsi désormais un accroissement plus important dans leurs couronnes que dans leurs pôles : Troyes, Thionville, Charleville-Mézières, Épinal, Saint-Dizier, Saint-Dié-des-Vosges ou encore Saint-Avold.

Un solde migratoire positif pour les aires frontalières du Luxembourg et de la Suisse

Avec un solde migratoire de + 21 700 habitants entre 1982 et 2012, l'Alsace est la seule région d'ACAL à attirer plus de personnes qu'elle n'en voit partir. Sa population a ainsi progressé de 2 % grâce aux apports

migratoires, soit à peine un dixième de son accroissement total sur la période. Portée par sa proximité avec la Suisse et son marché de l'emploi, l'aire urbaine de Saint-Louis se démarque. En trente ans, elle connaît une augmentation de 16 % de sa population grâce au solde migratoire, soit un peu plus de la moitié de l'accroissement total. Loin derrière, trois autres aires alsaciennes bénéficient encore de soldes migratoires positifs : Haguenau (+ 7 %), Strasbourg (+ 4 %) et Colmar (+ 1 %). Toutes les aires champardennaises et lorraines affichent un déficit migratoire. Dans l'ensemble, il est de - 94 300 habitants en Champagne-Ardenne et de - 141 500 en Lorraine, ce qui représente des baisses de population respectives de 13 et 11 %. Leurs plus grandes aires urbaines (Nancy, Metz, Reims et Troyes), ainsi que Saint-Dié-des-Vosges et Épinal, s'en sortent mieux que les autres, avec un impact sur

l'évolution de leur population qui n'excède pas les - 10 %. En revanche, certaines aires ont de tels déficits migratoires que leur population diminuerait de 20 % environ sans le bénéfice de leur excédent naturel (Forbach, Châlons-en-Champagne, Épernay), voire de près d'un tiers à Saint-Dizier.

Sur la période récente, les trois régions d'ACAL perdent des habitants au jeu des flux migratoires. Bien que l'Alsace s'en sorte toujours un peu mieux, l'écart se resserre avec la Lorraine, et dans une moindre mesure avec la Champagne-Ardenne. Les deux seules aires urbaines affichant un solde migratoire positif entre 2007 et 2012 sont les deux aires frontalières de Saint-Louis et Longwy, portées par le dynamisme de la ville de Bâle en Suisse pour la première, et par le Luxembourg pour la seconde. D'ailleurs, l'aire urbaine de Thionville, elle aussi à la frontière luxembourgeoise, devrait aussi connaître un solde migratoire positif dans les années à venir si les dynamiques actuelles se poursuivent.

Au sein des grandes aires urbaines, les soldes migratoires témoignent de dynamiques inverses. Entre 1982 et 2012, les pôles ont ainsi perdu 338 400 habitants, tandis que les couronnes périurbaines en ont gagné 124 300. Avec 176 200 habitants en moins, les pôles des cinq plus grandes aires urbaines concentrent à eux seuls la moitié du déficit migratoire constaté dans l'ensemble des pôles. Parmi les vingt aires urbaines d'ACAL, Haguenau est la seule à avoir un solde migratoire positif au sein de son pôle (+ 3 400 habitants). Dans les couronnes périurbaines, l'accroissement de la population est majoritairement porté par la composante migratoire. En trente ans, l'excédent migratoire y engendre une augmentation de 15 % de la population (contre 11 % du fait de l'excédent naturel). Saint-Louis et Mulhouse se démarquent avec des augmentations de populations dues aux flux migratoires deux fois plus importantes. À l'inverse, Saint-Dizier, Longwy et Charleville-Mézières sont les seules aires urbaines dont les couronnes affichent un solde migratoire négatif. Sur période récente, le rythme d'augmentation de la population des couronnes périurbaines dû au solde migratoire ralentit cependant de 0,1 point en évolution annuelle moyenne en Champagne-Ardenne entre le début des années 2000 et la période 2007-2012, de 0,2 point en Lorraine et de 0,3 point en Alsace qui, avec 0,4 % d'augmentation annuelle, reste la région la plus attractive. ■

Les aires frontalières d'ACAL : essor du côté de la Suisse et du Luxembourg, recul du côté de l'Allemagne

Certaines grandes aires urbaines bénéficient de leur proximité géographique avec un pays étranger. Depuis trente ans, Saint-Louis est ainsi l'aire la plus dynamique d'ACAL, avec une augmentation annuelle moyenne de sa population à peu près constante sur l'ensemble de la période (près de 1 %). Elle profite incontestablement de sa position géographique privilégiée à la frontière de la Suisse, et de Bâle en particulier, où le marché du travail est plus favorable qu'en France. Depuis le début des années 2000, deux aires frontalières lorraines se développent très rapidement, Longwy et Thionville, à la frontière luxembourgeoise. Alors que ces dernières perdaient encore tous les ans 0,2 % de population dans les années 90, elles en gagnent désormais entre 0,3 et 0,4 % chaque année sur la période 2007-2012. Toutes les aires frontalières ne tirent cependant pas le même bénéfice de leur situation géographique : la proximité avec la frontière allemande ne crée pas le même effet d'aubaine. Les aires de Forbach et de Saint-Avold, voisines de la Sarre, land allemand en ralentissement économique, perdent peu à peu en population.

Méthodologie

Une « unité urbaine » est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.

Une « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par une unité urbaine de plus de 10 000 emplois, le « pôle urbain », et par une « couronne périurbaine » regroupant des communes hors unités urbaines ou en unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Le dernier zonage réalisé par l'Insee date de 2010 et est construit sur la base des données du recensement de la population de 2008. Il est fondé sur l'identification de pôles d'emploi et sur la délimitation de leurs aires d'influence à travers les déplacements domicile-travail. Il permet d'apprécier l'influence des villes au-delà de leurs limites physiques définies par la continuité du bâti. L'étude est basée sur ce zonage de 2010. Elle est réalisée à zonage constant, c'est-à-dire que le périmètre des aires urbaines pris en compte est identique depuis 1982.

La nouvelle région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL) abrite 33 grandes aires urbaines : 17 en Lorraine et 8 en Alsace et en Champagne-Ardenne. Dans cette étude, le champ est restreint aux 20 plus grandes aires urbaines, celles dont le pôle compte au moins 30 000 habitants. Ce seuil est considéré comme discriminant dans la dotation en équipements dits « urbains » (Creusat J. et Morel-Chevillet H., 2015). Les 20 grandes aires sélectionnées sont réparties de manière plus homogène sur le territoire : moins de la moitié des grandes aires urbaines de Lorraine sont retenues, soit 8 entités, tandis que l'Alsace et la Champagne-Ardenne en comptent 6 chacune.

Insee Alsace

Cité Administrative
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :

Joël Creusat

Rédacteur en chef :

Jacques Marty

ISSN 2416-7924

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Creusat J. et Morel-Chevillet H., "La hiérarchie des villes en France métropolitaine sur trente ans : stabilité globale et reclassements", *Dossier de l'Insee Références* "La France et ses territoires, édition 2015", janvier 2014.
- Fridel Y. et Rivière S., "Trente ans de croissance démographique en Alsace", *Chiffres pour l'Alsace* n° 46, janvier 2014.
- Béziau J., "30 ans de démographie : la Lorraine réduit son déficit migratoire", *Économie Lorraine* n° 329, janvier 2014.
- Lambin R. et Villenet M., "30 ans de démographie en Champagne-Ardenne - L'influence des grandes aires urbaines de l'ouest s'étend", *Insee flash Champagne-Ardenne* n° 178, janvier 2014.



Insee
Mesurer pour comprendre